



*Syndicat CGT du SDIS 16  
Logis de Lunesse  
16000 Angoulême  
Tél : 05 45 39 45 20*

Angoulême, le 25/06/2008.

A

*Monsieur le Président du Conseil d'Administration du  
Service d'Incendie et de Secours de la Charente*

J'attire votre attention sur le dossier du projet des travaux des bâtiments du CSP d'Angoulême.

En effet, depuis l'annonce des travaux, le dialogue entre les différents intervenants et usagers, s'est considérablement dégradé. Malgré un entretien positif avec vous même et le bureau du CA, qui laissait présager d'un engagement de confiance sur le déroulement des travaux, je dois constater aujourd'hui les engagements pris ne sont pas encore tenus.

Suite à la dernière réunion, le groupe de travail chargé de ce dossier est mis en veille.

Pourquoi permettre au personnel de s'investir ? Tout semble déjà prévu par l'autorité d'emploi.

Je vous informe du mécontentement des collègues qui ont pris part au projet : « ils font comme ils veulent, ils ont déjà tout prévu ! ».

De plus, à aucun moment notre organisation syndicale a été interpellé pour l'emplacements de nos locaux. Peut être est-ce encore une démarche volontaire pour nous mettre devant le fait accompli ! Une rumeur parle de nous déplacer en dehors du CSP. Il est à savoir que notre siège social est déclaré en préfecture au CSP Angoulême. Nous ne voulons pas immigrer en un autre lieu que celui dont nous disposons actuellement.

Nous resterons attentifs sur ce dossier et nous sommes à votre entière disposition. Il est indispensable de rétablir rapidement un dialogue constructif entre la base et la hiérarchie.

*Le secrétaire général  
Blotière C.*